

Séance du : 23/06 / 2010

Nombre de Membres		
Au Conseil	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
<b>14</b>	<b>14</b>	<b>11</b>

L'an deux mil dix et le vingt six juin, vingt et une heures.

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DEBAT Serge, Maire.

**Date de Convocation**

17/06/2010

**Présents** : Mrs DEBAT Serge, ALEGRET Christian, IRIGOYEN Bruno, LEGRAND Clément, PAILHAS Michel, FERRER Alain, DUCASSE Christophe LAPORTE Christophe.

Mmes LOISELLE Elodie, BERTHIER Aline, GESTAIN Josiane,

**Date d'affichage**

17/06/2010

**Absents excusés** : Mme URRICARIET Cécile, CARRERE Annie, Mr DHUGUES J.L

**Procuration** : Annie CARRERE donne procuration à Mr le maire

**Secrétaire** : Mr DUCASSE Christophe.

**Objet de La Délibération : Attribution des marchés de travaux pour la réalisation de l'extension et l'aménagement d'une 4ème classe**

Monsieur le maire informe les membres du Conseil de la procédure d'appel d'offres en 7 lots séparés lancée le 06/04/2010 pour l'extension et l'aménagement d'une 4eme classe, pour l'école primaire.

La Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie à deux reprises le lundi 14/06/2010 pour l'ouverture des enveloppes et le vendredi 18/06/2010 pour l'analyse des 20 dossiers reçus et a retenu, selon les critères de jugement des offres énoncées dans l'avis de publicité, comme étant les offres économiquement les plus avantageuses, celles des Entreprises suivantes :

- **lot n°01 – Gros Œuvre-Maçonnerie**: l'Entreprise **EFT** (19 rue de Légalité 31 210 Montréjeau) pour un montant de **14453.10 € HT**

- **lot n°02 – Charpente-Couverture - Bardage**: l'Entreprise **Toiture Bigourdane** (1 Chemin des Plantères 65 350 Hourc) pour un montant de **33695.05 € HT**

- **lot n°03 –Menuiserie Aluminium** : l'Entreprise **VMM** (9 avenue d'Azereix 65 000 Tarbes) pour un montant de **15040.00 € HT**

-**lot n°04 – Plâtrerie – Carrelage** : l'Entreprise **Guichot** (26 Avenue Marcel Billières 65 000 Tarbes) pour un montant de **10470.28 €HT**

- **Pour le lot n°05 – Menuiserie Bois** : l'Entreprise **Menuisier Agenceur de Bigorre** (49 Bis rue du Docteur Guinier 65 600 Séméac) pour un montant de **3300.00 € HT**

- **Pour le lot n°06 – Electricité – Plomberie** : l'Entreprise **SPIE Sud Ouest** (10 Boulevard Renaudet 65 000 Tarbes) pour un montant de **8760 € HT**

Monsieur le maire propose aux membres de l'Assemblée de suivre les avis de la Commission d'Appel d'offres pour les 6 lots pour lesquels une entreprise est identifiée comme étant la plus avantageuse économiquement et donc d'attribuer les marchés conformément aux propositions énumérées ci-dessus.

Monsieur le maire propose de déclarer le **lot n°7 Peinture-Revêtements de sols** comme **infructueux**.

Pour le lot n°7, il propose donc de lancer un marché négocié.

Après en avoir délibéré, le Conseil, à l'unanimité.

- attribue les 6 lots de l'appel d'offres (lot n°1-2-3-4-5-6) relatif à la réalisation de la 4eme classe conformément au descriptif rédigé ci-dessus,

- déclare le lot n° 7 Peinture-Revêtements de Sols – comme étant infructueux et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour lancer une procédure de marché négocié.

- donne pouvoir à Monsieur le maire pour attribuer le lot n° 7 à l'Entreprise qui sera déclarée comme étant la mieux disante suite à la procédure négociée,

- autorise Monsieur le maire à signer tous les documents relatifs à ce marché,

- dit que les crédits nécessaires à la dépense sont inscrits au Budget Primitif 2010.

Acte rendu exécutoire  
Après dépôt en préfecture  
Le :  
Et publication ou notification  
Du :

Ainsi fait et délibéré,  
Les jour, mois, et an ci-dessus.  
Certifié conforme, au registre des délibérations signé par les membres présents  
Le Maire,